

■ **Garin frères**, à Vernier, CH-660-0028999-2 (FOSC du 11.01.1999, p. 0170). La société en nom collectif 'Garin frères' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associé Garin Pierre; Garin Marcel, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle 'Garin Marcel', conformément à l'article 579 CO. Nouvelle raison de commerce: **Garin Marcel**. Garin Marcel, titulaire, continue à signer individuellement.
Journal no 54 du 03.01.2005
(02630200 / CH-660.0.028.999-2)